

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura

**Band:** 33 (1962)

**Heft:** 7

**Rubrik:** Communications officielles

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ouverture, illustrée par ce grand savant suisse qu'est le professeur Gonseth, nous resterons désarmés et incapables de combattre nos angoisses, en face de la spéculation immobilière par exemple. Car, là aussi, nous devons agir. Il faut en envisager les moyens, les éprouver, les justifier et les rendre accessibles. L'urbanisme n'est rien en soi-même s'il ne tente de résoudre simultanément les problèmes de l'individu et de la collectivité.

Lors d'une conférence donnée à l'Ecole polytechnique de Lausanne, j'ai tenté de démontrer que l'application à l'urbanisme de la recherche opérationnelle donnerait à celle-ci ses galons d'or.

En France, des savants comme Berger, trop tôt disparu, et Louis Armand dont le point de vue sur les dimensions de l'Europe appelle une nouvelle société, sont allés plus loin en créant une nouvelle notion, la *Prospective*, qui devrait nous aider à élargir notre horizon.

Le Gouvernement français a créé récemment un ministère du plan, soulignant ainsi l'importance primordiale que revêt cette question liée à l'évolution future de l'Europe.

Nous disposons, en Suisse, d'un matériel statistique très abondant dont les possibilités jusqu'à ce jour n'ont été exploitées que dans une mesure insuffisante. Il est significatif que, très souvent, les services statistiques n'entretiennent que des rapports lointains avec les personnalités officielles de l'urbanisme régional. Lorsqu'on a besoin de renseignements pour certains travaux, il faut compulsé soi-même les dossiers dans les bureaux du canton ou de la Confédération. De telles démarches étonnent régulièrement les fonctionnaires à qui l'on s'adresse. Or, sans les données élémentaires de la statistique, le travail d'aménagement se résume à un amateurisme dangereux.

S'il faut remédier à certaines expériences malheureuses, on conviendra que le prix en est trop élevé pour qu'on puisse se risquer sur le terrain sans posséder tous les paramètres utiles.

\*\*\*

L'application des nouvelles méthodes qui s'offrent à nous pourrait influencer favorablement l'avenir économique, social et éthique de notre pays. Certes, ces moyens ne sont pas académiques. Mais dans un domaine aussi important, où le futur est à nos portes, nous n'avons pas le droit de négliger les merveilleuses possibilités que la science moderne met entre nos mains.

Marcel FAIVRE

## COMMUNICATIONS OFFICIELLES

### Fermes sans électricité

La commune de Cortébert, en complément à la liste des fermes n'ayant pas encore d'électricité, que nous avons publiée dans le bulletin N° 6, nous précise que, sur tout son territoire, il ne reste plus qu'une seule ferme « La Bise de Cortébert » qui n'est pas dotée de cet avantage. Mais les travaux d'installation seront effectués tout prochainement.